



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

N° DBC 20200917-09

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2020 à 16H00

Date de la convocation : 10 septembre 2020

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 17 septembre 2020 A 16h00, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Christiane SAMSON, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Patrick SAUZEDDE, Georges LOPEZ, Serge FAYET, Daniel BALISONI, Claude GOUILLON-CHENOT, Martine MUNOZ.

Membres du Bureau absents excusés :

Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Jean-Éric GARRET, Michel COUPERIER, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Didier ROMEUF, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Sylvain HERMAN.

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

24

Total votants :

24

**JEUNES POUSSÉS 2020-2021
APPROBATION DES CONVENTIONS DE PARTENARIAT
ET DEMANDE DE SUBVENTION
A LA RÉGION AUVERGNE RHONE-ALPES
ET AU DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire de Thiers Dore et Montagne n° 20200715-05 donnant délégation d'une partie de ses attributions au Président et au Bureau Communautaire.

Le rapporteur informe que la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne pilote et coordonne la saison des Jeunes Pousses, saison jeune public à l'échelle des bassins de Thiers et Lezoux, et qui comprend :

- Un spectacle de lancement de saison le 3 octobre 2020 à la salle Espace à Thiers,
- La tournée d'un spectacle en février 2021 : 6 dates réparties en temps scolaire et pendant les vacances,
- La programmation d'une exposition itinérante accompagnée d'ateliers de pratique, action encadrée par une convention,
- La centralisation de tous les rendez-vous jeune public proposés à cette échelle en vue de l'édition d'un programme papier commun.

L'objectif est de partager les initiatives et expériences en matière de programmation, mais aussi et surtout rendre attractive l'offre culturelle du bassin pour le jeune public, et faciliter la mobilité des publics.

La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, chef de file, est responsable du plan de financement. Une convention de partenariat vient encadrer le déroulement de cette saison et les modalités financières.

Sur un budget global de 23 800 euros, il est proposé de déposer deux dossiers de demande de subventions :

- Pour un montant de 4 000 euros auprès du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre du Fonds d'Intervention Culturel (FIC),
- Pour un montant de 1000 euros auprès du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme dans le cadre de l'aide aux projets territoriaux de lecture publique.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la convention de partenariat Jeunes Pousses 2020/2021,
- **Approuve** la convention relative à la mise en place d'une exposition itinérante et d'ateliers de pratique avec l'artiste Eva Rollin,
- **Autorise** le Président ou son représentant à faire une demande de subvention d'un montant de 4 000 euros auprès du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre du Fonds d'Intervention Culturel (FIC),
- **Autorise** le Président ou son représentant à faire une demande de subvention d'un montant de 1000 euros auprès du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme dans le cadre de l'aide aux projets territoriaux de lecture publique,
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à la réalisation des présentes.

TOTAL VOTANTS : 24

Membres présents : 24

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 24

Pour : 24

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

